

## Communiqué de la société Eurocycles suite à l'annonce de la sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne

27 Juin 2016

L'annonce du retrait du Royaume Uni de l'Union Européenne a révélé la crainte de certains actionnaires quant à l'avenir de la société Eurocycles - qui opère principalement sur le marché européen et britannique - et qui s'est manifestée par une baisse du cours du titre de 6,09% au cours de la séance du vendredi.

La société a, par conséquent, tenu à rassurer ses actionnaires que le retrait du Royaume Uni n'aura aucun impact sur son activité et ce pour les raisons suivantes :

Le Royaume Uni a décidé au suite à un référendum de se retirer de l'Union européenne. Le cadre juridique susceptible de s'appliquer sera celui posé par l'article 50 du traité sur l'Union européenne qui prévoit dans son deuxième paragraphe une procédure, facultative, permettant au Royaume-Uni, après avoir notifié son intention au Conseil européen, de négozier un accord fixant les modalités de son retrait avec l'Union européenne. Dans le cas contraire, le retrait interviendrait de manière automatique deux ans après la notification de l'intention de se retirer.

Quoi qu'il en soit, au cours de la période consacrée aux négociations, le Royaume-Uni demeurerait un membre à part entière de l'Union européenne.

Tout porte à croire que le Royaume-Uni serait davantage enclin à négocier un accord bilatéral plus avantageux visant son rattachement à l'Espace économique européen (EEE), à l'instar de la Norvège, de l'Islande ou du Liechtenstein lui offrant un accès étendu au marché unique et lui permettrait d'échanger des biens – qu'il s'agisse d'importations ou d'exportations – avec les États membres de l'Union et de l'EEE sans s'acquitter de droits de douane ;

Ce qui nous conforte dans nos relations quant à l'application et la continuité des tarifs douaniers communément acquis.

### Impact sur la société Eurocycles

Nous venons d'assister à une grosse pression sur les marchés financiers qui ont réagi négativement avec une forte dévaluation de la livre par rapport à l'euro et au dollar.

La pression sur la monnaie anglaise n'aura aucun impact sur les exportations d'Eurocycles qui se font à raison de 80% en US dollars et 20% en €.

D'ailleurs, même une variation du US dollars ou de l'€ n'a aucun impact ni sur le chiffre d'affaires, ni sur les marges et encore moins sur les gains/pertes de change, étant donné que les importations se font dans les mêmes devises que celles de l'export tout en respectant les mêmes proportions (80% US\$, 20%€).

Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie d'expansion initiée depuis des années sur d'autres pays, et comme annoncée lors de la dernière assemblée générale, la direction générale vient de finaliser un contrat avec un gros distributeur en Europe basée sur 4 pays hors Angleterre pour un marché de plus de 42.200 vélos représentant un chiffre d'affaire annuel de 7.500.000 dinars pour l'année 2017, pouvant aller jusqu' à 70.000 vélos en 2018 représentant 12.600.000 dinars. Ce contrat débutera en décembre 2016.

Enfin, la direction générale tient, encore une fois, à rassurer ses actionnaires quant au maintien, voir l'amélioration du niveau de performances actuelles de la société et ce grâce à la mise en place de stratégies visant une meilleure diversification (telle que la conquête des marchés américain et canadien) ainsi qu'une bonne gestion des risques de change (importations et exportations se font dans la même monnaie).